
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 14 mai 2020 à 12 h 30
530, avenue Davaar à Outremont**

Cette séance ordinaire a été tenue à huis-clos par vidéo-conférence, le tout en conformité avec l'Arrêté ministériel 2020-004 par lequel la ministre de la Santé et des Services sociaux a mis en place des mesures spéciales pour les municipalités afin de minimiser les risques de propagation de la Covid -19.

PRÉSENCES PAR VIDÉO-CONFÉRENCE :

M. Philippe Tomlinson, Maire de l'arrondissement
M. Jean-Marc Corbeil, Conseiller du district de Robert-Bourassa
Mme Valérie Patreau, Conseillère du district de Joseph-Beaubien
Mme Fanny Magini, Conseillère du district de Jeanne-Sauvé
Mme Mindy Pollak, Conseillère du district de Claude-Ryan

AUTRES PRÉSENCES PAR VIDÉO-CONFÉRENCE :

Mme Julie Desjardins, Secrétaire d'arrondissement et chef de division – Soutien administratif
Mme Mélanie Diné, Secrétaire recherchiste et Secrétaire substitut d'arrondissement
Mme Marie-Claude Leblanc, Directrice de l'arrondissement
M. Jean-François Meloche, Directeur adjoint – Gestion du territoire, du patrimoine et soutien administratif
Mme Anne-Marie Poitras, Directrice adjointe – Qualité de vie

10.01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président déclare la séance ouverte à 12 h 30

10.02 - MOT DU MAIRE ET DES ÉLU(E)S

Le président invite les membres du conseil qui désirent prendre la parole à s'exprimer.

LE MOT DU MAIRE ET DES ÉLUES ET ÉLU DÉBUTE À 12 H 32 ET SE TERMINE À 12 H 35.

CA20 16 0149

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 14 MAI 2020, 12 H 30

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Fanny Magini

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 14 mai 2020, 12 h 30, tel que proposé.

VOTE

VOTENT EN FAVEUR: Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

VOTE CONTRE: aucun vote contre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.03

10.04 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

La seule question reçue dans le cadre de la présente séance ne se rapportant pas aux sujets inscrits à l'ordre du jour, elle n'a pas été traitée par le conseil (art. 40 - *Règlement de régie interne du conseil d'arrondissement d'Outremont* (AO-468)).

Il est annoncé qu'un suivi administratif sera fait de cette question.

CA20 16 0150

APPROUVER LA PRÉSENTATION DES DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES POUR L'IMMEUBLE SIS AU 475, AVENUE BLOOMFIELD (ÉCOLE PAUL-GÉRIN-LAJOIE D'OUTREMONT) ET DÉCRÉTER UNE PÉRIODE DE CONSULTATION ÉCRITE D'UNE DURÉE D'UN MINIMUM DE 15 JOURS

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Valérie Patreau

D'AUTORISER la présentation des demandes de dérogation mineure pour l'immeuble sis au 475, avenue Bloomfield (école Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont) lors de la séance du 1^{er} juin du Conseil d'arrondissement d'Outremont;

DE DÉCRÉTER une période de consultation écrite de 15 jours sur les demandes de dérogation mineure pour l'immeuble sis au 475, avenue Bloomfield;

DE DEMANDER à la Secrétaire d'arrondissement d'assurer la publication de l'avis légal à cet effet.

VOTE

VOTENT EN FAVEUR: Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

VOTE CONTRE: aucun vote cotre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

47.01 1207397014

CA20 16 0151

APPROUVER LA PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR L'IMMEUBLE SIS AU 1274, BOULEVARD DU MONT-ROYAL ET DÉCRÉTER UNE PÉRIODE DE CONSULTATION ÉCRITE D'UNE DURÉE D'UN MINIMUM DE 15 JOURS

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Valérie Patreau

D'AUTORISER la présentation d'une demande de dérogation mineure pour l'immeuble sis au 1274, boulevard du Mont-Royal lors de la séance du 1^{er} juin du Conseil d'arrondissement d'Outremont;

DE DÉCRÉTER une période de consultation écrite de 15 jours sur la demande de dérogation mineure pour l'immeuble sis au 1274, boulevard du Mont-Royal;

DE DEMANDER à la Secrétaire d'arrondissement d'assurer la publication de l'avis légal à cet effet.

VOTE

VOTENT EN FAVEUR: Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

VOTE CONTRE: aucun vote contre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

47.02 1207397015

CA20 16 0152

APPROUVER LA PRÉSENTATION DE DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES POUR L'IMMEUBLE SIS AU 6500, RUE HUTCHISON ET DÉCRÉTER UNE PÉRIODE DE CONSULTATION ÉCRITE D'UNE DURÉE DUN MINIMUM DE 15 JOURS

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Valérie Patreau

D'AUTORISER la présentation de la demande de dérogation mineure pour l'immeuble sis au 6500, rue Hutchison (Vivre 2) lors de la séance du 1^{er} juin du Conseil d'arrondissement d'Outremont;

DE DÉCRÉTER une période de consultation écrite de 15 jours sur la demande de dérogation mineure pour l'immeuble sis au 6500, rue Hutchison;

DE DEMANDER à la Secrétaire d'arrondissement d'assurer la publication de l'avis légal à cet effet.

VOTE

VOTENT EN FAVEUR: Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

VOTE CONTRE: aucun vote contre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

47.03 1207397016

CA20 16 0153

APPROUVER LA PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR L'IMMEUBLE SIS AU 30, AVENUE HAZELWOOD ET DÉCRÉTER UNE PÉRIODE DE CONSULTATION ÉCRITE D'UNE DURÉE D'UN MINIMUM DE 15 JOURS

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Valérie Patreau

D'AUTORISER la présentation d'une demande de dérogation mineure pour l'immeuble sis au 30, avenue Hazelwood lors de la séance du 1^{er} juin du Conseil d'arrondissement d'Outremont;

DE DÉCRÉTER une période de consultation écrite de 15 jours sur la demande de dérogation mineure pour l'immeuble sis au 30, avenue Hazelwood;

DE DEMANDER à la Secrétaire d'arrondissement d'assurer la publication de l'avis légal à cet effet.

VOTE

VOTENT EN FAVEUR: Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

VOTE CONTRE: aucun vote contre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

47.04 1207397017

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ASSEMBLÉE EST LEVÉE À 12 H 42.

70.01

Philippe Tomlinson
Maire de l'arrondissement

Julie Desjardins
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1^{er} juin 2020.